

Loi anti-inflation

Le bill sous sa forme actuelle n'y parviendra pas. C'est pour ces raisons que nous ne pouvons pas accepter l'amendement proposé par le chef de l'opposition en vue de restreindre l'application du bill à 18 mois. Si le bill est mauvais lorsqu'il est appliqué pendant 30 ou 40 mois, il est certainement aussi mauvais lorsqu'il est appliqué pendant 18 mois. S'il est néfaste de l'appliquer pendant trois ans, il l'est aussi pendant un an et demi. Si les conservateurs ont l'intention de s'opposer à l'application du bill pendant trois ans ou trois ans et demi, je ne comprends pas comment ils peuvent justifier l'exercice d'une même réglementation pendant un an et demi. Je ne comprends pas leur raisonnement.

Comme le ministre des Finances (M. Macdonald) l'a dit plus tôt, pendant la campagne électorale de 1974, le parti conservateur préconisait une mesure qui, si l'on compte la durée du blocage et la période d'application de la réglementation qu'il proposait, aurait pu s'appliquer pendant 27 mois.

M. Lambert (Edmonton-Ouest): Peut-être.

M. Nystrom: C'est justement ce que j'ai dit, ce programme aurait pu s'appliquer pendant 27 mois. A mon avis, les conservateurs essaient simplement de bousculer un peu les choses, en faisant de la politique. Je pense qu'ils sont un peu embarrassés par ce qui s'est passé.

Cette question nous a valu l'une des volte-face politiques les plus retentissantes de l'histoire canadienne. Au cours de la campagne électorale de 1974, des gens parcouraient le pays affirmant que la réglementation était une mauvaise chose—c'étaient des libéraux. Quelques mois plus tard, sans crier gare, le parti libéral fait la pirouette. Le principe que les libéraux ont revalorisé et la mesure législative qu'ils ont proposée à la Chambre constituent essentiellement la même chose—à l'exception du blocage de 90 jours—que ce que le parti conservateur proposait au cours de cette campagne. Alors, sans crier gare à son tour, l'opposition officielle fait une volte-face identique.

C'est notre parti qui a fait preuve de logique tout au long du débat, quand nous avons parlé d'inflation, quand nous avons parlé d'un programme de réglementation et quand nous avons voté à la Chambre. Pour toutes ces raisons, monsieur l'Orateur, il m'est impossible de croire que l'amendement du chef de l'opposition mérite mon appui et mon attention.

M. l'Orateur adjoint: La Chambre est-elle prête à se prononcer?

Des voix: Le vote.

M. l'Orateur adjoint: La parole est au député de Regina-Lake Centre (M. Benjamin).

M. Les Benjamin (Regina-Lake Centre): Monsieur l'Orateur, je désire également m'opposer à la motion n° 3 et je commenterai aussi la motion n° 5 présentée par le ministre des Finances (M. Macdonald).

Il est possible que les néo-démocrates aient à s'excuser auprès des conservateurs-progressistes car durant la campagne de 1974, ceux-ci ont tellement bien réussi à décocher leur programme de réglementation des prix et des revenus qu'il est certain qu'un grand nombre de personnes apeurées ont voté libéral afin de protéger leurs revenus. Nous en avons été autant victimes que les conservateurs. Peut-être leur devons-nous quelques excuses, mais cela ne signi-

fie pas que notre position était fautive et que notre attitude n'est pas la bonne à l'égard de la mesure que le gouvernement nous propose aujourd'hui.

Je veux répéter ce que j'ai déjà dit. La question n'est pas de savoir si nous avons besoin d'un programme pour freiner ou ralentir la hausse de l'inflation. La question ne porte pas sur ce que le gouvernement propose mais sur la façon dont il le propose.

Je prétends que l'opposition officielle est dans la même galère que le Nouveau parti démocratique en ce sens que ni l'un ni l'autre n'accepte la façon dont le gouvernement propose de combattre l'inflation. Je serais plus rassuré si c'était le chef de l'opposition (M. Stanfield) qui, premier ministre, instaurerait un programme de lutte contre l'inflation. Je serais plus porté à le croire que le gouvernement installé en face. On ne peut pas se fier à un gouvernement qui sait faire volte-face, comme il l'a fait depuis les 15 ou 16 derniers mois, lorsqu'il s'agit d'appliquer un programme de lutte contre l'inflation.

Il y a une autre raison pour laquelle je ne lui fais pas confiance. Dans sa lutte contre l'inflation en 1969 et 1970, le premier ministre (M. Trudeau) avait déclaré dans son message de Noël que nous avions maîtrisé l'inflation, mais que nous devions poursuivre notre lutte, comme nous le ferons dans le présent cas, aux dépens des salariés. Le taux d'inflation avait fléchi et le gouvernement à l'époque avait joui d'un modeste succès, mais aux dépens d'un taux de chômage sensiblement accru. Je soutiens que nous avons payé trop chèrement le taux d'inflation que nous avons connu à l'époque. Ce projet de loi propose de faire exactement la même chose, mais sur une échelle beaucoup plus étendue et de façon beaucoup plus rigoureuse.

Des porte-parole du NPD ont déclaré à maintes reprises que cette mesure législative était injuste. Ce n'est pas en appliquant le programme sur 18 mois au lieu de 36 que l'injustice sera moindre. Le programme est injuste et il est impossible de l'appliquer sans commettre d'injustices.

● (1810)

Le député d'Edmonton-Ouest (M. Lambert) a parlé de combattre la névrose de l'inflation. Si cette mesure proposait de combattre l'inflation en se retournant contre ceux qui en sont la cause, mon parti serait enclin à lui donner son appui. Mais il a choisi de combattre l'inflation aux dépens de ceux qui vivent de revenus fixes, c'est-à-dire les retraités, ceux qui gagnent le salaire minimum, les non syndiqués qui sont économiquement faibles et manquent complètement de protection. Pour la gouverne du député, on ne trouve aucune psychose inflationniste dans l'esprit des retraités, de ceux qui gagnent un salaire minimum ou qui ne sont pas syndiqués et qui ne peuvent se protéger et qui gagnent entre \$7,000, \$8,000 ou \$9,000 par an. C'est la majorité de notre population pourtant et chez eux nulle psychose à déceler. Tout ce qu'ils essaient de faire est de rattraper désespérément le coût de la vie pour éviter d'être encore plus pauvres qu'avant, du fait de l'inflation.

Cette mesure ne touchera pas ceux qui sont à l'origine de l'inflation, c'est-à-dire les établissements financiers qui, alors même que ce bill était débattu en comité, étaient autorisés à augmenter leur taux d'intérêt et à se sucrer encore davantage sur les prêts. Je pense que si les prêteurs ont été vraiment mis à la porte du temple il y a 2,000 ans, ils sont rentrés par la fenêtre. Ce sont eux qui sont, en partie, responsables de l'inflation.